

P.V. réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. du
12/05/2015
Périodique 1.473

SITE : www.rgccf.be
E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

Etaient présents :

M. BRASSEUR Président
MM. CHAMZOPOULOS – CHARTIER – GAUTHIER –
LOOZE – TUBETTI – BOURGI de la CPAH

Absent(s) excusé(s) : MM STILLEMANT du CPH

PV REUNION DU 28/04/2015

18h15 Match : LA LEGIA – FC RCCF du 25/04/2015
(1-2 arr.)

Arbitre : M. DESCORNEZ Cédric (PO)
Dél. Visité : M. TOURNAY Benjamin (PO)
CQ visité : M. VANDEPUT Jérôme (PO)

CQ visiteur : M. PATIN Jean Marie muni de la feuille
d'arbitre, des noms des joueurs ayant reçu une
carte rouge (3) ainsi que du nom de l'agresseur du
référé (douche) (PO)

Après avoir entendu les parties, le CD décide :

En séance M. PATIN donne le nom de la personne
ayant agressé l'arbitre ainsi que celui de la
personne qui a été exclue pour menace.

Ces deux personnes sont convoquées le
26/05/2015.

M. PATIN ce dit incapable de donner le nom des
deux autres joueurs exclus ainsi que des
explications sur le vol de la feuille d'arbitre.

L'indiscipline des joueurs d'une équipe ne pouvant
profiter à celle-ci, la rencontre est perdue par le club
FC RCCF sur le score de 5-0.

Vu la gravité des incidents, une amende de 500 €
dont 200 € avec sursis est infligée au club FC RCCF.

Cette amende (300 €) devra se trouver sur le compte
du RGCC pour le 22/05/2015 au plus tard.

En cas de non-respect de ce qui précédé le club FC
RCCF sera radié du RGCC.

Comparution : FC RCCF = 3
Frais cause : FC RCCF = 26 €

CONVOCAION REUNION DU MARDI 26 MAI 2015
au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de
l'Hôtel de Ville à Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE
(PF) = Présence FACULTATIVE

18h30 Match : LA LEGIA – FC RCCF du 25/04/2015
(1-2 arr.)

Dél. Visiteur : M. FRAIKIN Alain 08/05/69 FC RCCF
(PO)

Joueur : M. SIMONART Olivier 17/09/69 (PO)

SUSPENSIONS

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour
1 journée effective de championnat au sein du RGCC
à partir du 30/05/2015 :

GOHORY Gassens 10/07/85 FONTAINE UNION
MARCOPOULOS Marco 08/07/93 MONCEAU UNITED

AMENDES ET FRAIS DIVERS :
Journée du 09/05/2015 et réunion du 12/05/2015

*** F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées**
ou retard :

*** R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou**
retards :

1.MONCEAU UNITED		
*R.N.C. ou R. 7°inf.		1x40 €
F.A. incomplète		1x10 €
		4x3 €
2.FC MARCHIENNE		1x3 €
3.ECOLE CHAMPION		
*R. N.C. ou R. 3°inf.		1x40 €
13.FONTAINE UNION		1x3 €
32.FC RCCF		1x3 €
Amende attitude joueurs		1x300 €
Comparution		3x10 €
Frais cause		1x26 €
44.CAROLO MCC		1x3 €
52.VDV BUFFALOS		1x3 €
53.AC B. VILLERS 2		1x3 €
65.YILDIZ CLUB 61		
*F.A. N.R. ou R. 1°inf.		1x10 €
*R. N.C. ou R. 6°inf.		1x40 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE
Mardi 26 MAI 2015 à 18h15 (si besoin, voir
convocation(s))